

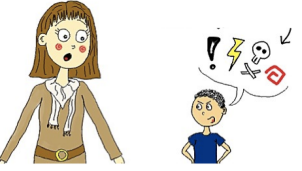




# Annexe 1 : Règles de comportement dans l'école

La récréation doit être un moment où chacun doit pouvoir se détendre en jouant, en se promenant, en discutant, ... sans être agressé ni insulté par qui que ce soit !

La circulation dans les couloirs doit se faire calmement et toujours sous la surveillance d'un adulte.

Les élèves				
Dans la classe	Règles		Echelle des sanctions (selon gravité)	Réparations > Donner de soi
 <p><b>Nous respectons le règlement de la classe construit avec notre enseignant(e).</b></p>	Règlement de la classe		<ol style="list-style-type: none"> <li>Rappel de la règle et réprimandes (selon gravité)</li> <li>Privations partielles de récréation</li> <li>Mise en répartition dans une autre classe (sous la surveillance d'un autre enseignant) et information aux familles.</li> <li>Convocation dans le bureau du Directeur</li> <li>Convocation devant un conseil des maitres</li> <li>Convocation des familles</li> <li>Équipe éducative</li> <li>Exclusion temporaire (maximum 5 jours)</li> <li>Demande de radiation / changement d'école (exclusion à titre conservatoire possible dans l'attente du changement d'école).</li> </ol>	Réflexion entre les élèves et les enseignants Une réparation n'est pas forcément imposée par l'adulte. Elle peut ne pas être immédiate  Par exemple : aider à... ..... ..... .....
<b>Dans la cour de récréation</b>	<b>Règles</b>		<b>Echelle des sanctions (selon gravité)</b>	..... ..... ..... .....
1  <p><b>Nous ne voulons pas être tapés .</b></p>	Ni bagarre Ni jeu de bagarre		<ol style="list-style-type: none"> <li>Rappel de la règle et réprimandes (selon gravité)</li> <li>Suspension de récréation</li> <li>Convocation dans le bureau du Directeur</li> <li>Privations partielles de récréation</li> <li>Convocation devant un conseil des maitres et information aux familles</li> </ol>	..... ..... ..... .....

2	 <p><b>Nous ne voulons pas être insultés.</b></p>	<p>Pas d'injures sur les parents  Pas d'injures racistes  Pas de harcèlement</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Convocation des familles</li> <li>7. Équipe éducative</li> <li>8. Exclusion temporaire (maximum 5 jours)</li> <li>9. Demande de radiation / changement d'école (exclusion à titre conservatoire possible dans l'attente du changement d'école).</li> </ol>	<p>.....</p> <p>.....</p>
3	 <p><b>Nous voulons être protégés et les maîtres doivent pouvoir nous surveiller</b></p>	<p>Pas de mise en danger volontaire de soi ou des autres en se mettant hors de la vue des enseignant(e)s (dans les toilettes ou un recoin.....)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rappel de la règle et réprimandes (selon gravité)</li> <li>2. Isolement sur la surveillance d'un adulte</li> </ol>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
4	 <p><b>Nous avons le droit de jouer</b></p>	<p>Uniquement dans la cour de récréation. A la deuxième sonnerie, nous sommes déjà allés aux toilettes et nous nous rangeons dans le calme.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rappel de la règle et réprimandes (selon gravité)</li> <li>2. Privation partielle de récréation</li> </ol>	<p>.....</p> <p>.....</p>

Les parents		Règles
	"Nous plaçons nos enfants sous la responsabilité des enseignants et nous n'aimerions pas que nos enfants se fassent gronder ou agresser par un adulte inconnu"	<p>Dans l'enceinte de l'école, <b>aucun adulte étranger</b> à l'école (parent, visiteur) n'est autorisé à intervenir <b><u>directement</u></b> auprès d'un enfant.</p> <p><b>Seuls les enseignants</b> sont habilités à gérer les conflits enfantins dans l'espace scolaire <i>(Tout parent mécontent d'un tiers <u>dans l'enceinte scolaire</u> gère ce différent par l'intermédiaire du personnel enseignant.)</i></p>

Les enseignants		Règles
	"Nous assurons la surveillance et faisons appliquer le règlement"	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les maîtres assurent une surveillance active. Ils interviennent pour faire appliquer le règlement.</li> <li>- La cour de récréation n'est jamais laissée sans surveillance : en cas de retard du ou des maîtres de surveillance, chaque maître reste responsable de sa classe.</li> <li>- Les signaux sonores fixent le cadre temporel et sont respectés.</li> </ul>

**Rappel :** L'éducation d'un enfant et l'autorité des adultes (celle des parents comme celle des enseignants) dépend directement de la capacité des adultes à prendre une distance émotionnelle avec le conflit enfantin et à partager un même discours sur la loi et la sanction.